



Détournement d'argent, plainte employeur

Par **karine**, le **05/05/2017** à **07:14**

Bonjour à tous,
Je vous explique la situation. Une plainte a été déposée contre moi pour détournement d'argent. Je voulais savoir durant l'enquête, est-ce que la police appelle les personnes même non responsables de cette histoire avant ou moi la première pour m'entendre...?
Pourquoi je vous demande cela, les chèques ont été déposés sur un compte bancaire de ma fille majeure aujourd'hui ...
Je sais bien que c'est mal, mais j'ai une maladie de conservation d'argent,
Merci pour votre réponse

Par **morobar**, le **05/05/2017** à **07:44**

Bonjour,
La Police appellera en fonction de son emploi du temps.
Mais votre fille sera inquiétée du chef de recel d'argent volé.
Il n'existe pas de kleptomanie impliquant des manœuvres de détournement.

Par **karine**, le **05/05/2017** à **09:37**

Merci, mais si je présente les faits que je suis responsable de tous, la police prendra en compte ou pas?
Cordialement

Par **karine**, le **05/05/2017** à **09:40**

Merci, mais si je présente les faits que je suis responsable de tous, la police prendra en compte ou pas? Elle n'est au courant de rien, vont ils la convoquer avant, ou puis je aller me dénoncer au commissariat. Car elle était mineur avant les détournements. Cordialement

Par **morobar**, le **05/05/2017** à **15:37**

A ce stade vous ne pouvez qu'attendre les auditions qui ne manqueront pas de survenir.